

Guide-conseil

La Fondation Hôpital Charles-LeMoine vous présente les étapes à suivre pour vous guider et vous orienter dans la mise sur pied de votre activité-bénéfice. Merci d'avance de votre soutien!

1^{re} étape : Choisissez un concept et élaborer votre projet

Donnez libre cours à votre imagination. Toutes les idées sont intéressantes. Il est important de choisir une activité qui vous plaira et dans laquelle vous aurez envie de vous investir.

Optez pour un projet qui puisse convenir aux membres de votre comité tant au niveau de la disponibilité, des aptitudes, que des intérêts de chacun afin d'allier succès et plaisir.

Préparez un échéancier

Choisissez une date et un lieu qui conviennent tant aux membres de votre comité qu'aux personnes que vous souhaitez intéresser à votre activité.

Déterminez vos besoins en bénévoles et en matériel

Entourez-vous de gens enthousiastes, disponibles et sympathiques. C'est la clef du succès! N'oubliez pas de prévoir suffisamment de bénévoles pour effectuer toutes les tâches reliées à votre activité.

Planifiez votre budget

Assurez-vous que votre budget soit réaliste et facilement mesurable.

Identifiez soigneusement toutes les sources possibles de revenus ainsi que toutes les dépenses.

Exemple de budget :

Revenus	Résultats attendus	
Nombres de participants		Total :
Revenu estimé par participants		
Commandites		
Dons		
Autres revenus		
Total Revenus		

Dépenses	
Location de salle/équipement	
Publicité (affiches, dépliants...)	
Nourriture et boisson	
Autres dépenses	
Total Dépenses	
Revenus nets	

2^e étape : Proposez votre activité à la Fondation

Remplissez le formulaire d'inscription d'activité-bénéfice en ligne ou en version papier et faites-le parvenir à la Fondation. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous sommes disponibles pour vous aider. La Fondation s'engage à examiner votre demande dans un délai maximal de 10 jours ouvrables.

En ligne :

www.fhclm.ca

(Onglet *Organisez*)

Par courriel :

chantal.mallete@fhclm.ca

Par la poste :

Fondation Hôpital Charles-LeMoine
3120, boul. Taschereau
Greenfield Park, Québec
J4V 2H1

3^e étape : Parlez de votre activité

La Fondation vous permet d'utiliser son nom et son logo. Il est toutefois obligatoire de soumettre le matériel promotionnel de votre activité pour approbation avant de le faire imprimer ou de le diffuser. Profitez du matériel préparé par la Fondation afin de faire connaître votre événement.

4^e étape : Récoltez les fonds

Une fois votre activité complétée, les profits nets générés doivent être versés à la Fondation dans un délai raisonnable. Votre chèque ou mandat doit être fait à l'ordre de la Fondation Hôpital Charles-LeMoine. La Fondation n'est pas tenue responsable des dépenses que vous effectuerez.

5^e étape : Dites MERCI!

Remerciez tous ceux et celles qui ont contribué au succès de votre activité. N'oubliez pas de les informer de la somme recueillie et du succès remporté par votre activité.

Offre de la Fondation Hôpital Charles-LeMoine

- Une lettre d'entente attestant votre partenariat avec la Fondation.
- Une visibilité sur le site Internet de la Fondation, avant, pendant et après votre activité.
- Des affiches promotionnelles de la Fondation vous permettant d'annoncer votre activité.
- La Fondation peut déléguer un représentant le jour de votre activité.

Reçu officiel de don

Certaines conditions et règlements s'appliquent lorsque vient le moment d'émettre un reçu d'impôt. À ce sujet, avant de vous engager auprès de vos donateurs ou participants, contactez-nous. Cette précaution vous évitera bien des déceptions et des frustrations.

Des questions? N'hésitez pas à nous contacter en tout temps :

Par téléphone :

Chantal Mallette
Directrice du développement
450 466-5487

Par courriel :

chantal.mallete@fhclm.ca

Par la poste :

Fondation Hôpital Charles-LeMoine
3120, boul. Taschereau
Greenfield Park, Québec
J4V 2H1